Maître d'Ouvrage

La société LA COUTURE ENERGIES au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 50 ter rue de Malte 75011 Paris, représentée par Can NALBANTOGLU ou Caroline GUEDON en qualité de gérants, maître d'ouvrage du parc éolien de La Couture composé de 7 machines sur les communes de Lupsault et d'Oradour.

COMMUNES DE LUPSAULT ET D'ORADOUR

PROJET PARC EOLIEN DE LA COUTURE

CONSTRUCTION D'UN RESEAU HTA 20kV INTER EOLIEN

Annexe n°4: réseau inter-éolien

DOSSIER DE DEMANDE D'APPROBATION DE PROJET D'OUVRAGE DU RESEAU HTA 20kV INTER-EOLIEN EN APPLICATION DE L'ARTICLE R323-40 DU CODE DE L'ENERGIE

Echelle : 1/1500ème

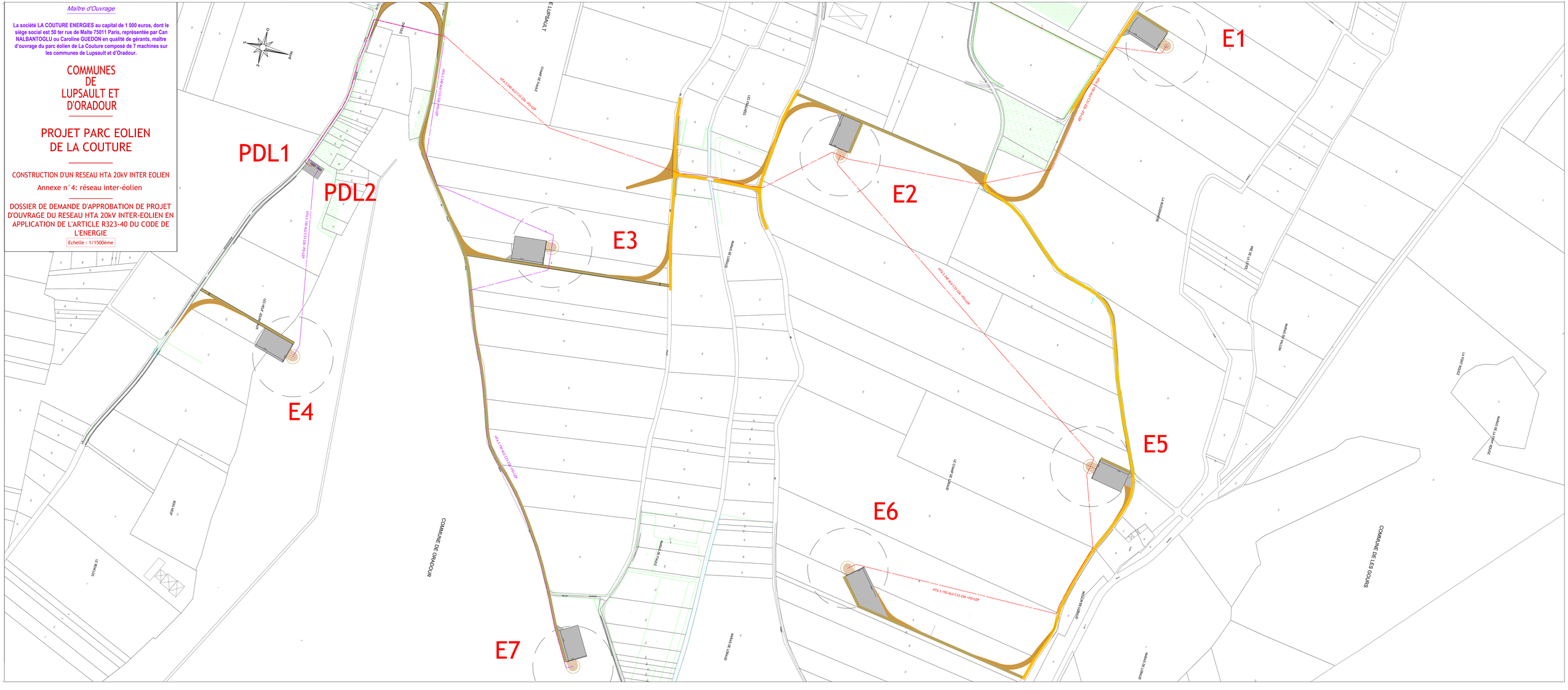
E1
E2
E3
E4
E5
E6
E7
PDL1
PDL2
HTA 5 150 ALU C33-228 -FO+LEP
HTA 5 150 ALU C33-228 -FO+LAP
COMMUNE DE ORADOUR
COMMUNE DE LES GOURS
LE MOULIN
LE PONT
LE PONT NEUF
LA BOUCHARDIE
LES MAISONS
LES GRANDES
LES PETITES
MAISON DE LUPSAULT
MAISON DE ORADOUR
MAISON DE LES GOURS
MAISON DE LA PONT NEUF
MAISON DE LA BOUCHARDIE
MAISON DE LES MAISONS
MAISON DE LES GRANDES
MAISON DE LES PETITES
MAISON DE MOULIN
MAISON DE LE MOULIN
MAISON DE LE PONT
MAISON DE LE